

<http://www.universitepopulairetoulouse.fr/spip.php?article3668>



# France Télécom : la Cour de cassation reconnaît le « harcèlement moral institutionnel »



- Thématiques - Travail -  
Date de mise en ligne : jeudi 23 janvier 2025

---

Copyright © Université Populaire de Toulouse - Tous droits réservés

---

**La plus haute juridiction française a rejeté, mardi 21 janvier, les pourvois de l'ex-patron de France Télécom Didier Lombard et de son numéro deux, Louis-Pierre Wenès, rendant définitives leurs condamnations dans l'affaire des suicides de l'ancienne société française de télécommunications.**

**Pascale Robert-Diard Le Monde (site web) mardi 21 janvier 2025**